

Compte-rendu de conseil municipal du 24 mars 2009

Après le compte-rendu des actes du Maire, le Conseil Municipal aborde les **questions budgétaires**

Il est donné lecture du **Compte Administratif 2008**. Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

Section de fonctionnement 2008

Dépenses	2 139 216,88 €	Dépenses	3 463 408,41 €
Restes à réaliser	0.00 €	Restes à réaliser	36 081,40 €
Recettes	2 834 080,15 €	Recettes	2 846 776,13 €
Solde 2008	+ 694 863,27 €	Solde 2008	- 652 713,68 €
Solde 2007	0 €	Solde 2007	401 441,80 €

Section d'investissement 2008

Solde final

+ 443 591,39 €

Après approbation, il est constaté par le Conseil que le **Compte de Gestion 2008** dressé par le receveur municipal, est identique au compte administratif. Le Conseil décide ensuite **d'affecter les résultats de 2008** pour financer une part de l'investissement 2009 : affectation en recettes d'investissement ligne 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 443 591,39 €.

Avant de passer au vote du BP 2009, le Conseil examine le **taux** des taxes locales ; les taux des 3 taxes municipales appliquées en 2008 sont les suivantes : 7,24 % pour la taxe d'habitation, 8,05 € pour la taxe sur le foncier bâti et 18,63 % pour celle sur le foncier non bâti. Le conseil décide à l'unanimité d'augmenter les taux de la façon suivante : 0,72 point sur la taxe d'habitation qui passe à 7 96 % ; 0,8 point sur la taxe sur le foncier bâti qui passe à 8,85 % et 1,86 point pour celle sur le foncier non bâti qui passe à 20,49 %.

Puis le Conseil passe au vote du Budget Primitif 2009. Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante : pour la section de fonctionnement, 2 844 200 € et pour la section d'investissement, 1 508 500 €. Le Budget est adopté à l'unanimité.

Les principaux projets à mettre en œuvre au cours de l'année 2009

fin des travaux aux écoles, leur équipement, la création d'un centre de loisir, la solidarité avec le CCAS, augmentation de l'accueil à la crèche, des animations à la médiathèque, la modernisation des services, le fleurissement, l'entretien des espaces verts, la sécurisation des équipements sportifs, les études du gymnase, l'agrandissement du cimetière, la mise en œuvre d'un plan de secours, l'aide aux économies d'énergies, la participation à l'opération « composteurs », les études de performance énergétiques des bâtiments municipaux, l'aide aux programmes de logements plus accessibles, l'aide à la réfection des enrobés.

Le Maire propose ensuite que la commune entre dans le **dispositif de relance de l'économie** et récupère ainsi une part du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) par anticipation. La condition principale étant d'investir en 2009 plus que la moyenne des investissements de 2004 à 2007 (soit 948 627 € selon notification préfectorale). Le Budget

2009 répondant à cette condition, le Conseil autorise le Maire à passer une convention avec l'Etat permettant de rentrer dans ce dispositif.

Le Conseil municipal décide de renouveler l'adhésion de la commune à l'**Association de développement durable de la vallée de la chimie**, à laquelle adhèrent les communes de la vallée de la chimie et la plupart des grandes entreprises. Des actions sont entreprises dans les domaines : environnemental, social et économique. Le montant de l'adhésion s'élève à 120 €.

Enfin, il est décidé de renouveler l'adhésion au **comité social du personnel de la communauté urbaine de Lyon** par le biais d'une convention triennale.

Le Budget de la Commune et les impôts

Lors de cette dernière séance et pour la première fois depuis 2002, le Conseil municipal a décidé une hausse des taux des 3 impôts locaux. Ce Flash spécial vous présente l'essentiel pour comprendre cette décision

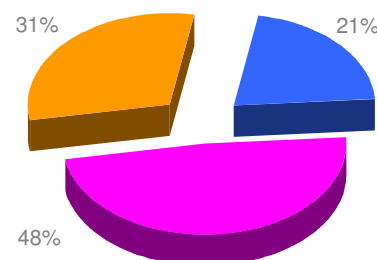
Quelques rappels sur la fiscalité à Solaize

La commune perçoit les recettes issues de 3 impôts locaux :

- la taxe d'habitation acquittée par les habitants
- la taxe sur le foncier bâti, acquittée par les propriétaires d'habitation, de locaux professionnels et industriels
- la taxe sur le foncier non bâti payée par les propriétaires de terrains nus

D'où proviennent les recettes fiscales ?

- habitants : 31 %
- propriétaires de locaux d'habitation (maison, appartement, immeuble) : 21%
- propriétaires de locaux professionnels et industriels : 48 %



Les objectifs de la politique fiscale

① Permettre et accompagner le développement du village : Solaize accueille de nouveaux habitants et apporte toujours plus de services à la population. *En voici quelques exemples :*

Depuis 2008, *la Crèche* accueille 25 enfants de façon régulière et 25 enfants en occasionnel au lieu de 12 jusqu'en 2007.

La Médiathèque a élargi ses horaires d'ouverture au public de 50%, elle programme plus d'animations et d'acquisitions.

L'occupation des salles s'est accrue de 30%, entraînant plus de nettoyage, de surveillance et de réparations.

La collecte des encombrants et végétaux a augmenté de 23% : plus de volume collecté et plus de samedis ouverts.

② Investir pour l'avenir de la commune : La municipalité a conscience de l'occupation des bâtiments actuels (équipements sportifs, mairie, église), de leur inadéquation, parfois, et de la nécessité de les rénover. Elle veut aussi pouvoir répondre aux attentes (gymnase scolaire, agrandissement du cimetière).

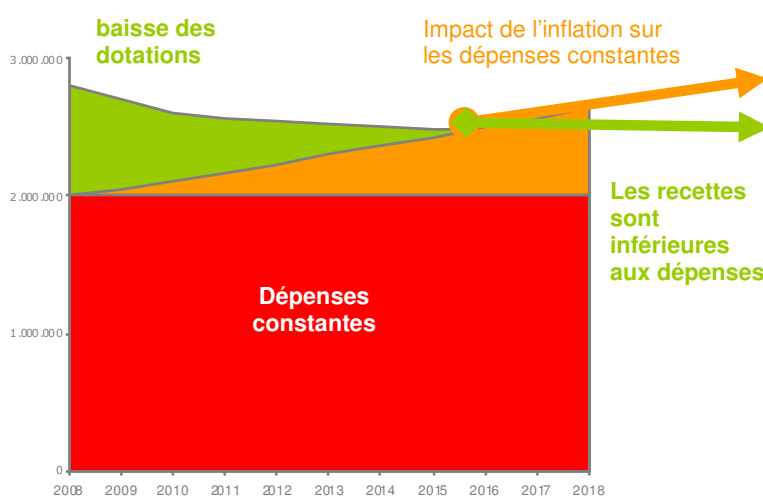
③ Maîtriser l'endettement : Solaize a un endettement très inférieur à la moyenne des communes. Le recours à l'emprunt a toujours été réservé aux investissements exceptionnels comme, en 2008, le pôle enfance.

④ Maîtriser le train de vie de la commune : Les charges de fonctionnement et de personnel sont maîtrisées : elles augmentent de 0,1 % hors nouveaux projets du mandat

⑤ Faire face aux baisses des aides de l'Etat et du Grand Lyon (près de 120 000 €) : Les dotations de l'Etat diminuent de 49 700 €, celles du Grand Lyon de 15 600 €, celles liées aux mutations baissent de 53 400 €.

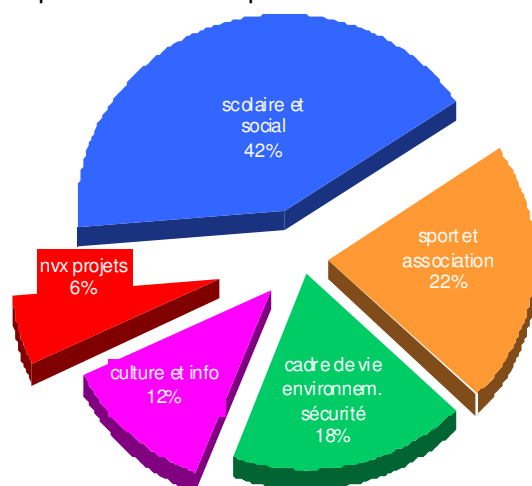
⑥ Et assurer de nouveaux services

Lorsqu'on examine l'évolution des dépenses constantes de la commune, l'impact automatique de l'inflation et qu'on les compare à la diminution des recettes, on constate une rapide érosion de notre capacité à assumer les services existants et une impossibilité de les développer

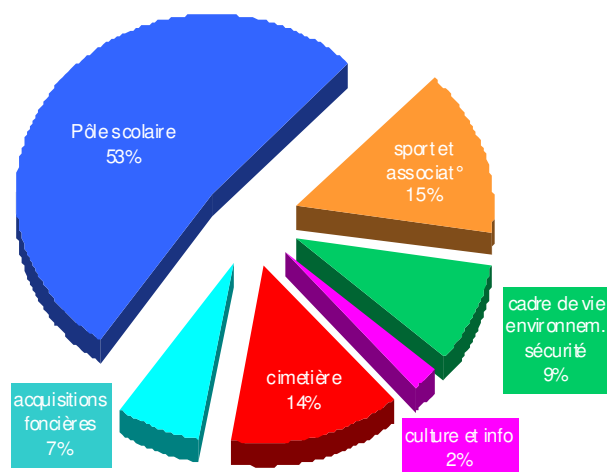


Le budget primitif de la commune par grands domaines en 2009

Répartitions des dépenses de fonctionnement



Répartition des dépenses d'investissement



Les nouveaux taux appliqués par la commune

	Anciens taux	hausse	Nouveau taux
Taxe d'habitation	7.24%	+ 0,72 %	7.96 %
Taxe foncière (bâti)	8.05 %	+ 0,8%	8.85%
Taxe foncière (non bâti)	18.63 %	+ 1,86 %	20.49%

Impact de cette hausse sur vos cotisations (par tranche)

Taxe Foncière		pression fiscale moyenne 2008	Impact de la hausse 2009
78 propriétaires paient une taxe foncière	< 10 €	5 €	0 €
142 propriétaires paient une taxe foncière	< 100 €	96 €	10 €
433 propriétaires paient une taxe foncière	< 200 €	197 €	20 €
233 propriétaires paient une taxe foncière	< 400 €	315 €	31 €
38 propr. (entreprises) paient une taxe foncière	>1 500 €	11.113 €	1 104 €

Taxe d'habitation		pression fiscale moyenne 2008	Impact de la hausse 2009
77 ménages paient une taxe d'habitation	< 100 €	49 €	5 €
225 ménages paient une taxe d'habitation	< 200 €	154 €	13 €
370 ménages paient une taxe d'habitation	< 300 €	247 €	25 €
175 ménages paient une taxe d'habitation	< 400 €	335 €	36 €
145 ménages paient une taxe d'habitation	< 600 €	484 €	49 €

Comment se situe Solaize par rapport aux autres communes du Grand Lyon ?

Le tableau reprend pour chacun des nouveaux taux leur classement, par rapport aux 57 communes du Grand Lyon, les communes placées en dernières positions étant les moins « chères ».

	Solaize 2009	Classement / Grand Lyon	Taux moyen 2008 Grand Lyon	Taux moyen 2008 en France
Taxe d'habitation	7.96 %	57	15.73 %	14,57%
Taxe foncière (bâti)	8.85%	57	17.32 %	18,74%
Taxe foncière (non bâti)	20.49%	52	43.52 %	44,81%

La commune de Solaize est, et demeure, la commune la moins chère de toute la Communauté urbaine de Lyon pour ce qui est des impôts payés par les habitants et des entreprises.

Informations Municipales

Commission Cadre de vie

Ordures ménagères et tri sélective : changement des jours de collecte !

A compter du 30 mars 2009 :

- la collecte des ordures ménagères a lieu le lundi et le vendredi
- la collecte sélective a lieu le mercredi

Un prospectus d'information du Grand Lyon a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres

La Course aux œufs : dimanche 26 avril 2009

La commission cadre de vie organise le dimanche 26 avril, une course aux œufs pour les enfants de moins de 6 ans, qui se déroulera dans le [jardin de la médiathèque](#) à partir de 10h30.

Les enfants échangeront leur trouvaille contre de vrais œufs en chocolats à la fin de la course.

Cette année, un petit concours sera organisé par classe d'âge : petit-moyen-grand.

Celui dont la récolte sera la plus importante aura le plaisir de repartir avec un cadeau surprise !

La matinée se passera autour d'un verre offert par la Commission.

Informations des associations

Les Classes en 9 chantent le muguet !

Pour leur première animation de l'année, les Classes en 9 ont choisi de rencontrer la population autour d'un brin de muguet. Dans la soirée du 30 avril, quelques classard(e)s chanteur(euse)s passeront dans les rues du village en interprétant la chanson du muguet. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Le lendemain, 1er mai, des stands de vente de muguet seront tenus dans divers endroits du village

Info : La grande journée des Classes en 9 aura lieu le 12 septembre. Retenez la date.



Votre sortie du 1er Mai, Marché artisanal de Solaize : Salle polyvalente : ouverture de 9 h à 18 h30

Cela fait maintenant 14 ans que l'association, **Vivons Solaize Ensemble**, a pris l'initiative de mettre à l'honneur les savoirs faire de la Région Rhône-Alpes et aussi d'autres régions. En plus, cette année, le pays invité sera l'**Italie**.

Comme chaque année, les visiteurs trouveront tout au long de cette journée un important éventail des réalisations originales de l'artisanat: Bijoux - broderies - céramiques - couteaux - créations vestimentaires - décorations de la maison - fers forgés - maroquinerie- peintures sur tous supports - sculptures - travail de la soie - etc.

Informations des particuliers

A vendre Table de Ping pong ancienne: 40 euros tel : 04 78 02 41 73